

ORGANISATEURS DU CONCOURS



Ensemble contre la peine de mort (ECPM) est l'association française de référence de lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort. Elle est à l'origine de la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort et des congrès mondiaux. Depuis 2009, ECPM mène un vaste projet d'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort auprès des collégiens et lycéens français, qui rencontre un grand succès. www.abolition.fr

poster for tomorrow

Poster for tomorrow est une ONG internationale basée à Paris dont l'objectif est d'encourager les citoyens du monde qu'ils soient graphistes ou non, à réaliser des affiches afin de stimuler un débat sur des questions liées aux droits de l'homme. www.posterfortomorrow.org

PARTENAIRES DU CONCOURS DE DESSIN



La **Coalition marocaine contre la peine de mort**, créée en 2003, est composée de 11 organisations de la société civile et œuvre pour placer la cause de l'abolition au centre des préoccupations publiques.



La **Coalition tunisienne contre la peine de mort**, créée en 2007, est composée de 7 organisations de la société civile et agit pour promouvoir un large mouvement citoyen en faveur de l'abolition et auprès des autorités publiques.



La **Lebanese Association for Civil Rights**, créée en 2003, œuvre au Liban pour la paix civile, la citoyenneté, l'éducation humaniste et la justice au Liban.

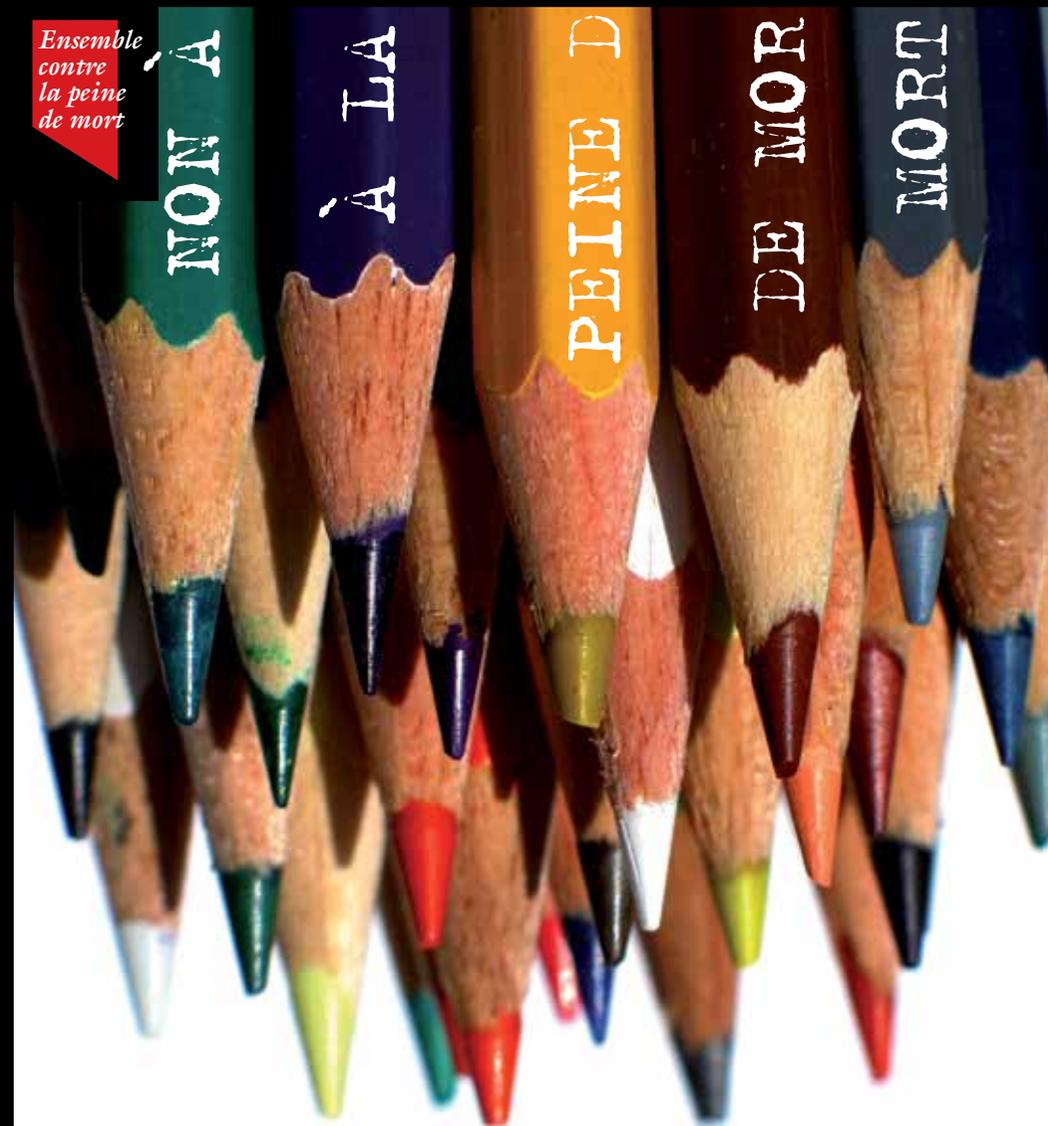
CONTACT

Marianne Rossi
Chargée de mission
« Éduquer et sensibiliser
à l'abolition »
00 33 (0)1 80 87 70 56
mrossi@abolition.fr

Ils soutiennent le concours de dessin :



www.abolition.fr



**CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSIN
POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS**

DESSINE-MOI L'ABOLITION

www.abolition.fr

DESSINE-MOI L'ABOLITION...

CONCOURS DE DESSIN INTERNATIONAL POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

À l'occasion de la 12^e Journée mondiale contre la peine de mort qui se tiendra le 10 octobre 2014, les élèves de collèges et lycées français, marocains, tunisiens et libanais sont invités à participer à un grand concours de dessin dont l'objet est de réaliser une affiche contre la peine de mort. Les 30 meilleurs dessins sélectionnés par un jury international seront exposés lors des prochains Congrès régionaux (2015) et mondiaux (2016) contre la peine de mort et un catalogue de l'exposition sera publié pour valoriser le travail des élèves.

CONTEXTE

La peine de mort est une violation manifeste de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant 58 pays, dont la Chine, l'Iran, les États-Unis et le Japon, disposent encore de ce châtiment dans leur arsenal judiciaire. La peine de mort reste un sujet sensible même dans les pays qui l'ont abolie. Un sondage réalisé en 2006 montre que seuls 52 % des français sont opposés à la peine capitale (l'évolution de l'opinion publique française sur la peine de mort, TNS Sofres, 2006).

Depuis le 10 octobre 2009, Ensemble contre la peine de mort (ECPM) mène un projet d'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort au sein des collèges et lycées français afin d'informer les citoyens de demain sur la situation internationale de la peine de mort et les amener à prendre position sur ce sujet délicat par le développement de leur esprit critique. Forte du succès de ce projet, ECPM souhaite maintenant encourager les élèves à agir directement pour l'abolition universelle de la peine de mort.

OBJECTIF DU CONCOURS

ECPM et Poster for Tomorrow entendent susciter l'intérêt des élèves sur la question de l'abolition universelle de la peine de mort en leur proposant une approche ludique faisant appel à leur créativité. En permettant aux élèves de développer une connaissance approfondie du sujet ainsi qu'un savoir-faire artistique, ECPM et Poster for Tomorrow veulent encourager et valoriser l'engagement citoyen des décideurs de demain.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours de dessin est ouvert aux élèves des classes de 4^e, 3^e, seconde, première et terminale. Ils doivent être encadrés par un enseignant d'arts plastiques ou de toute autre discipline. Seule l'inscription d'une classe entière sera prise en compte.

Les enseignants devront préinscrire leur classe au mois de septembre 2014 en contactant Marianne Rossi, chargée de mission « Éduquer et sensibiliser », par téléphone au 01 80 87 70 56. Après validation de la préinscription (dans la limite des places disponibles), les enseignants devront renvoyer par courrier le dossier d'inscription joint dûment complété ainsi qu'un engagement moral à mener le projet avec leurs élèves jusqu'à son terme.

DÉROULÉ DU CONCOURS

Première phase: 10 octobre / 10 décembre 2014

Initiation à la thématique et aux arts graphiques

Durant cette phase, les classes inscrites accueilleront l'intervention d'ECPM, d'une durée de deux heures, qui les sensibilisera à la thématique grâce à l'exposé d'un spécialiste de la question et au témoignage d'un ancien condamné à mort (pour plus d'informations voir le guide pédagogique). Dans un second temps, ces mêmes classes accueilleront l'intervention d'un graphiste professionnel, d'une durée de trois heures, qui les formera aux techniques du design graphique et les accompagnera dans la réalisation de leur affiche.

Deuxième phase: janvier 2014

Envoi des dessins au Jury

Pendant cette période, les enseignants devront envoyer les originaux des dessins à ECPM (69, rue Michelet 93100 Montreuil, France). Chaque affiche devra comporter sous le dessin dans un cadre le nom de l'élève, son niveau et son établissement scolaire d'origine.

Troisième phase: 1^{er} février / 28 février 2015

Concertation du jury et sélection des meilleurs dessins

Un jury international composé de 15 graphistes sera chargé d'effectuer une première sélection des dessins des élèves, puis un jury franco-espagnol, composé de professionnels de l'abolition et du design graphique, choisira les 30 meilleurs dessins.

Quatrième phase: 2 mars / 6 mars 2015

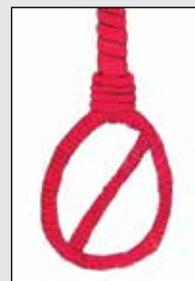
Annnonce des résultats du concours aux participants

ECPM mettra en ligne sur abolition.fr dans l'onglet Éduquer dans les écoles, le résultat du concours de dessin et enverra également à chaque participant un courrier pour lui transmettre l'information. Les enseignants des élèves sélectionnés seront directement contactés par ECPM.

Cinquième phase:

Exposition des affiches gagnantes

Les 30 affiches gagnantes seront imprimées par ECPM et exposées à l'occasion des congrès régionaux (2015) et mondiaux (2016). Les trois premiers gagnants seront filmés dans leur établissement scolaire afin de témoigner de l'action menée tout au long de l'année sur le thème de la peine de mort et de présenter leur affiche. Ces vidéos seront projetées dans le cadre du Congrès mondial contre la peine de mort. Un catalogue des 30 affiches gagnantes sera imprimé et remis aux 30 élèves sélectionnés.



Les trois dessins gagnants du concours « Dessine-moi l'abolition », édition 2012.